



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT N°1 - TRAVAUX DE  
RENOVATION DU CLOS ET DU COUVERT DE  
L'HOTEL DE VILLE - LOT 1. A : MENUISERIE  
PASSE AVEC LA SOCIETE LES ATELIERS  
AUBERT-LABANSAT**

**DÉCISION N° DM-21-323  
EN DATE DU 04 OCTOBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire

**VU** la décision n°DM-20-301 du 24/11/2020 de signer le marché de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de ville- lot n°1 A : Menuiserie (notifié le 01/12/2020) ;

**CONSIDÉRANT** l'ajustement de prix du gaz krypton, conséquence de la pandémie de Coronavirus et de l'inflation du coût d'achat de ce matériau liée à une forte demande émanant du marché de l'électronique en Asie.

## D É C I D E

**DE SIGNER** l'avenant n°1 au marché de rénovation du clos et du couvert de l'hôtel de ville- lot n°1 A : Menuiserie avec la société Auber-Labansat, domiciliée Le Vaudôme – Route de Lessay – 50200 Coutances.

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à 24 600.00€ HT (29 520.00€ TTC).

Le nouveau montant du marché dans sa solution de base s'élève à 1 137 433.00 € HT soit 1 364 919.60 € TTC, au lieu de 1 112 833.00 € HT (1 335 399.60 € TTC).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des  
travaux de construction, d'entretien et de  
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

**Signé**

**Mathieu BEAUFRERE**